



**Registre de communications de renseignements personnels
(article 67.3 Loi sur l'accès aux documents des organismes publics
et sur la protection des renseignements personnels)**

Mise à jour
Mars 2016

Renseignements personnels communiqués	Personne ou organisme receveur	Fin pour laquelle les renseignements sont communiqués (indiquer si communication hors Québec)	Raisons justifiant la communication de renseignements et disposition de la <i>Loi sur l'accès</i>
Nom, prénom et adresse des personnes impliquées dans les décisions et correspondances de la Commission	Ubiquis Canada Firme de traduction	Traductions vers l'anglais de documents (décisions et correspondances) de la Commission	Traduction en anglais de décisions et correspondances de la Commission (article 67.2 LAI)
Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone des personnes impliquées dans un dossier à la Commission d'accès à l'information. Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone des personnes impliquées dans les décisions ou la correspondance de la Commission.	Tribunal administratif du travail (Commission des lésions professionnelles)	Hébergement du système de gestion des dossiers de mission de la Commission d'accès à l'information	Entente concernant l'hébergement du système de gestion (SISTA) de la Commission d'accès à l'information et l'utilisation de l'infrastructure technologique du Tribunal administratif du travail (Commission des lésions professionnelles). (Art.67.2 LAI)

<p>Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone des personnes impliquées dans un dossier à la Commission d'accès à l'information.</p> <p>Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone des personnes impliquées dans les décisions ou la correspondance de la Commission.</p>	<p>Centre de services partagés du Québec</p>	<p>Numérisation des dossiers de mission et des décisions de la Commission</p>	<p>Entente de service en gestion intégrée des documents entre la Commission d'accès à l'information et le Centre de services partagés du Québec</p> <p>(Art.67.2 LAI)</p>
--	--	---	---